

Règlement
Championnat Régional CSO Club-Poney 2025
Du mercredi 28 Mai au dimanche 01^{er} Juin
à Rodez Combelles (12)



Les épreuves du championnat régional

Le Championnat Régional se déroulera au cumul des épreuves Vitesse et GP de chaque indice, à l'exception des indices 4 (préparatoire du 2eme jour et GP)

Indices :

- A2 /A1 /A élite
- Poney 4 à As 1 (sans dissociation de taille)
- Club 4 à élite

Conditions de participation

- Une limite de niveau est imposée pour les épreuves club et poney :
 - o Indices 4 : max galop 4
 - o Indices 3 : max galop 5
 - o Indices 2 : max galop 6
 - o Indices 1 & élite : max galop 7
- Avoir sa licence ou son adresse de domiciliation en Occitanie (cf règlement CSO FFE)
- Un même couple ne peut courir qu'un seul championnat et s'il est engagé dans plusieurs épreuves c'est obligatoirement la plus élevée qui est prise en compte.
- Si un cavalier est engagé avec plusieurs montures dans la même épreuve, il devra choisir sa monture avant le début de la compétition déclaration sur la plateforme dédiée. (Sans déclaration préalable, par défaut le premier cheval parti sera le cheval de championnat)
- Un même cavalier peut courir le championnat régional avec deux montures différentes que s'il est engagé dans deux épreuves différentes.

Remise des prix

Il y aura une remise des prix spécifique pour chaque podium de Championnat régional en complément de la remise des prix de l'épreuve courue.